

Dans le cadre de l'organisation de la 4<sup>ème</sup> Fête de la Forêt, le GDF du Plateau de Millevaches souhaite faire appel au mécénat de proximité. Chaque donateur particulier peut bénéficier d'une réduction d'impôt dont voici quelques exemples pour vous guider, mais le montant du don est bien sûr laissé à votre appréciation.

**Particuliers soumis à l'IRPP (impôt sur le revenu des personnes physiques), une économie d'impôt égale à :**

**66%** du montant du don, dans la limite de 20% du revenu imposable

Exemples : un don de 50 euros = 33 euros d'économie d'impôt

un don de 100 euros = 66 euros d'économie d'impôt

un don de 150 euros = 99 euros d'économie d'impôt

**Particuliers soumis à l'ISF (impôt sur la fortune) une réduction d'impôt égale à :**

**75%** du montant du don, dans la limite de 50 000€

Exemple : un don de 500 euros = 375 euros de réduction d'ISF

**Entrepreneurs, voici quelques exemples pour vous guider, le montant du don est bien sûr laissé à votre appréciation :**

**60%** du montant du don, dans la limite de 5% du chiffre d'affaire

Exemples : un don de 150 euros = 90 euros de crédit d'impôt

un don de 500 euros = 300 euros de crédit d'impôt

un don de 1000 euros = 600 euros de crédit d'impôt

un don de 1500 euros = 900 euros de crédit d'impôt

Les informations recueillies par le GDF du Plateau de Millevaches sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées à l'édition de votre reçu fiscal. En application des articles 39 et suivants de la Loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données.

GDF du Plateau de Millevaches

1 rue de Soudeilles – 19300 EGLETONS

Tél. : 05 55 93 96 50 – Fax : 05 55 93 96 51 – Mail : [egletons@crpf.fr](mailto:egletons@crpf.fr)

L'association GDF certifie sur l'honneur que les dons qu'elle reçoit ouvrent droit à la réduction d'impôt prévue aux articles 200.238 bis et 885-0 V bis A du code général des impôts. Identifiants : SIREN 523 256 543 SIRET 523 256 543 00019



## BULLETIN DE DON

**pour la 4<sup>ème</sup> Fête de la Forêt au Domaine de Banizette,  
commune de la Nouaille (Creuse)  
le samedi 5 juillet 2014**

Oui, je fais un don de ..... euros pour la Fête de la Forêt

Nom : ..... Prénom : .....

ou

Nom de l'entreprise : .....

Nom du dirigeant de l'entreprise : .....

Adresse : .....

Mail : ..... Tél. : .....

Avec tous nos remerciements, veuillez rédiger votre chèque à l'ordre de :  
GDF « Fête de la Forêt » et l'expédier au : GDF du Plateau de Millevaches  
1 rue de Soudeilles – 19300 EGLETONS

Tél. : 05 55 93 96 50 – Fax : 05 55 93 96 51 – Mail : [egletons@crpf.fr](mailto:egletons@crpf.fr)

